

mécanisme. Le buffet chartrain est loin d'être à dédaigner; c'est une belle œuvre de menuiserie, agrémentée de sculptures décoratives en style ogival de la deuxième et troisième période et même en style de la Renaissance. Il se développe sur une hauteur de 15 mètres et sur une largeur de 10 mètres; il est porté en encorbellement par deux arcades ogivales ayant leur point d'appui sur des consoles sculptées; les deux grandes tourelles latérales sont supportées par des culs-de-lampes fortement armaturés de fer. Le grand jeu présente 9 tourelles surmontées de clochetons et de mitres dans le genre Renaissance. La montre se compose d'une centaine de tuyaux cylindriques en étain; elle porte en son milieu une statuette de Notre-Dame, en bois doré. On a remarqué qu'aucun emblème épiscopal ne se montre dans la décoration, et on en a conclu que l'évêque Louis Guillard n'avait pas contribué à l'acquisition des orgues. La conclusion nous semble exagérée.

Passons à l'examen du mécanisme. Le lecteur n'attend pas ici une description détaillée de l'instrument; nous nous contenterons d'en donner un léger aperçu.

Après plus d'un an de travail et d'études le grand orgue, qui avait été imparfaitement restauré en 1868, reçut en 1884 (1)

(1) La Fabrique possède le procès-verbal de la réception des travaux exécutés par MM. Abbey. Il est daté du 6 août 1884. Le total des frais monte à environ 13,000 fr. La restauration de 1868 avait entraîné à peu près la même dépense. Du reste les grandes orgues ont été de tout temps l'occasion de frais considérables ainsi qu'en font foi les registres capitulaires. Ainsi, nous voyons dès le commencement Jean Bondon donnant quittance de 20 écus d'or; en 1543 marché avec Robert Filleul, dont quittance en 1549 de 1,300 livres et 2 muids de blé; en 1574 reconnaissance pour 100 écus de Guillaume Lefebvre, facteur d'orgues; en 1596 marché avec Roch Darguillière pour réparation; item en 1654 avec Robert Gouet; en 1687 quittance de Henri Lesclap pour réparations montant à 200 livres, item en 1744, item en 1754, item en 1779. Nous remarquons en 1759 don de deux chemisettes d'or à MM. Dacquin et Clérambault, organistes, pour leurs bons services. C'est ainsi qu'en parcourant les registres capitulaires nous constatons que les chanoines, observateurs de la stricte justice, savaient encore encourager les artistes par leurs générosités.

des améliorations sensibles par les soins de MM. Abbey frères, à ce point qu'aujourd'hui, il suffirait d'une dépense peu considérable pour que notre instrument pût figurer parmi les premières orgues de France.

Il comprend quatre claviers : 1° le clavier de pédales qui est à quatre jeux et à deux octaves et demie avec 96 tuyaux; 2° le clavier du grand orgue à 12 jeux et 744 tuyaux; 3° le positif à 12 jeux et 742 tuyaux; 4° le récit à 10 jeux et 420 tuyaux; c'est de ce clavier que dépend le jeu appelé la *voix humaine* dans lequel les notes graves font complète illusion.

Tout le mécanisme est disposé dans un espace assez restreint avec tant d'art qu'on peut en atteindre toutes les pièces, quand il s'agit d'accorder l'instrument, sans crainte de rien endommager.

Au nombre des perfectionnements apportés en dernier lieu, nous signalerons 1° la transformation de la soufflerie : deux volumineux soufflets ayant 3 mètres 62 de long sur 1 mètre 32 de large sont mis en mouvement au moyen de quatre fouloirs, deux hommes sont employés pour ce travail. Les soufflets sont munis de pompes foulantes qui accumulent à haute pression de l'air dans des réservoirs placés à tous les étages, en sorte que l'instrument peut être alimenté de 200 litres d'air par seconde; on ne trouvera pas cette quantité trop grande en considérant que les gros tuyaux dépendent environ 50 litres d'air en une seconde. 2° Le *moteur pneumatique* qui dispense l'organiste de faire des efforts pour mettre en mouvement les touches, les claviers et les registres; il lui est maintenant permis de donner à son doigté toute la volubilité possible; il y a 86 moteurs pneumatiques. 3° Les *pédales de combinaison* sont au nombre de 14; elles servent à mélanger les jeux et à varier les effets d'harmonie; il n'est pas de mélodie, de mélodie de sons doux, suaves et puissants qu'un artiste habile n'en puisse faire sortir.

Outre le grand orgue, nous avons encore un orgue de chœur qui est d'un puissant secours pour accompagner le chant des grands offices. Il a été inauguré le 23 décembre 1854. Placé dans la deuxième travée du chœur, côté de l'évangile, il y est à peine visible; il a fallu beaucoup d'art

pour l'établir sans modifier la disposition des stalles du chœur, ainsi que pour installer une soufflerie dans la première travée. Cet orgue possède un seul clavier à main de 5 octaves avec 12 jeux; le clavier à pédales a un octave et demi.

Pendant la semaine, un simple harmonium mobile est mis en place pour soutenir le chant des offices capitulaires (1).

Confessionnaux. Les confessionnaux, tels que nous les possédons aujourd'hui, ont été inconnus jusqu'à la fin du

(1) Il nous a semblé qu'il était à propos de donner ici la liste de nos derniers organistes : MM. Lebuck et Prota remplissaient cette fonction pendant les années si tourmentées du dernier siècle.

Dans la séance du 21 pluviôse an XII (10 février 1804), trois ans après la signature du Concordat, les administrateurs de l'église de N.-D. de Chartres ont choisi pour tenir les orgues de leur église M. Béham, organiste à Bayeux. Après sa mort, survenue en 1824, les orgues sont restées muettes pendant quelque temps, ce qui a causé de la part des fidèles un mécontentement dont le Conseil général s'est fait l'écho en soumettant à M^r de Latil un vœu pour la reprise du jeu des orgues. Les fabriciens se réunirent le 10 août 1826 pour donner satisfaction au désir général et après avoir considéré que le silence des orgues n'avait eu lieu que par le défaut d'organiste propre à remplir cette place, ils les ont confiées à M. Jamont, organiste de Saint-Laurent et de Bonne-Nouvelle à Paris. Entré en fonction au mois de septembre 1826, M. Jamont occupa son poste pendant dix ans; son jeu était empreint d'un sentiment religieux dont on a conservé bon souvenir; il mourut en novembre 1837. Après une longue interruption causée par l'incendie de 1835, M. Miné, artiste en renom, devint notre organiste depuis 1845 au mois d'août, jusqu'en 1854 où il mourut au mois de novembre. Le facteur Gadault avait livré son travail de restauration dès l'année 1844.

M. Miné eut pour successeur immédiat M. James Nary, fort jeune artiste, qui suivait en même temps ses cours d'humanités à l'Institution Notre-Dame; il fut remplacé le 24 septembre 1857 par M. l'abbé Duroux, lequel eut pour successeur en 1862 M. Mertens et bientôt après M. Becker.

Enfin, c'est en 1868 que M. Delangle vint tenir l'orgue: il est encore en fonction depuis plus de vingt années, à la satisfaction des connaisseurs qui apprécient son talent musical.

Nous devons la plus grande partie de ces détails à M. Muset, trésorier de la Fabrique de la cathédrale de Chartres.

XVI^e siècle. Pendant la période des catacombes, le prêtre pour entendre les confessions occupait, d'après l'opinion probable du P. Marchi, une sorte de niche taillée dans le tuf; durant la période latine et romane il s'asseyait sur un banc, et pendant la période ogivale, il se mettait dans un fauteuil ou dans une stalle du chœur. Le pénitent s'agenouillait en face du confesseur.

Le Chapitre de la cathédrale conserva ce mode jusqu'à la grande Révolution; voilà pourquoi notre basilique n'avait pas de confessionnaux en 1790. Ceux que l'on y voit aujourd'hui au nombre de 12 proviennent des anciennes églises paroissiales. La plupart sont en style Louis XIV ou Louis XV. Celui de la troisième travée du collatéral septentrional offre aux pénitents agenouillés la figure de saint Pierre en larmes, ainsi que celle de sainte Magdeleine; ces deux peintures ne sont pas sans mérite. Sur la porte, au milieu du panneau supérieur, se voient des lettres entrelacées, monogramme sans doute du donateur. Les deux confessionnaux des chapelles de la Transfiguration et de Lazare, sont des spécimens fort riches du style Louis XV; sur la porte de l'un d'eux, on a mis deux clefs en sautoir, symbole du pouvoir judiciaire au sacrement de Pénitence. Près de la chapelle des Apôtres ou de la Communion, à gauche, il y a un confessionnal installé depuis peu d'années, sur la porte duquel sont sculptés une croix et un cœur enflammé. Non loin de la chapelle de Tous les Saints, le confessionnal a sa porte surmontée d'une croix plantée au milieu des nuages où se replie un serpent et d'où sortent des éclairs; c'est d'un symbolisme qui sent le Jansénisme, symbolisme aussi insignifiant que l'époque qui le vit naître. Dans leur ensemble, ces confessionnaux sont des meubles peu dignes du noble édifice où ils ont été apportés au commencement de la Révolution.

Lambris. Les confessionnaux sont adossés à des lambris en chêne que nous croyons appartenir au siècle de Louis XIV, si l'on en juge par certaines moulures et certaines ornements que nous remarquons des deux côtés de la chapelle

de la Communion. Ils règnent dans les chapelles (1) et tout autour de l'intérieur sur une hauteur de deux mètres environ. Ils sont formés de panneaux successivement larges et étroits avec moulures très vulgaires, ce qui leur donne l'aspect de menuiseries modernes. Ces lambris sont presque partout accompagnés de bancs destinés aux fidèles qui ne veulent pas faire usage de chaises. Ces bancs sont d'une confection des plus élémentaires (2). On peut en dire autant de tout ce qui est de création moderne, comme sièges, clôtures, barrières, etc. Pourquoi ne cherche-t-on pas à se conformer au style de l'édifice? Nous connaissons des églises nouvellement construites en style du XII^e siècle; tout, jusque dans les moindres détails, porte le cachet du XII^e siècle, construction et mobilier. Sur quatre tambours que nous possédions, pourquoi en a-t-on remplacé deux par des meubles qui ne sont d'aucun style? L'architecte du Gouvernement en a exprimé tout haut son mécontentement; il eût été préférable de conserver les anciens, sauf à y exécuter quelques réparations indispensables; du moins ceux-ci avaient un style bien prononcé du XVII^e siècle (3).

Bénitiers. Il y a deux espèces de bénitiers : les uns sont fixes et les autres portatifs.

La cathédrale possède six bénitiers fixes taillés en forme

(1) Dans les trois chapelles qui ont été restaurées en dernier lieu suivant le style qui leur convenait, on a supprimé avec raison ces lambris.

(2) On a conservé dans la cathédrale deux petits bancs en bois de chêne, que nous regardons comme une curiosité, car ils ont le style bien caractérisé du XVI^e siècle; l'un sert aux enterrements des petits enfants et l'autre aux cérémonies de la bénédiction nuptiale.

(3) Nous possédons un marché pour trois tambours, de l'année 1673, avec Mathurin Ménager, deux aux portes latérales du transept nord et un troisième à la porte proche le vieux clocher. — Ce qui existe près du clocher neuf n'est pas un tambour, c'est une armoire construite en 1846 où se conservent un *dais* et une *exposition* en velours pourpre : ces deux objets d'une grande richesse ont été donnés par M^{lle} de Byss, peu après l'incendie de 1836.

de coquille (1); les deux qui sont au bas de la nef sont en marbre gris-blanc, les quatre autres dans le transept sont en marbre rouge du Languedoc; ils paraissent dater du XVII^e siècle. Quant aux bénitiers fixes d'autrefois, ils ont tous disparu, excepté un seul, qui a été retrouvé en mars 1873 sous l'embranchement du porche septentrional. Il se voit aujourd'hui au musée de la crypte dans la chapelle de Saint-Martin. Il était porté sur une colonne centrale cantonnée de quatre colonnettes; il ressemble beaucoup aux fonts-baptismaux contemporains avec lesquels il serait facile de le confondre, n'était l'absence de l'orifice destiné à l'écoulement des eaux baptismales. La sculpture est très finie comme celle de l'ancien jubé dont nous parlerons bientôt. A la base du gros pilier de la nef, contre-buttant le clocher vieux, on remarquera une petite excavation burinée avec soin sur la base, c'est évidemment un vestige de l'ancien bénitier tel qu'il est représenté à droite dans la gravure en tête de ce 3^e volume.

Les bénitiers portatifs appartiennent tous à l'époque actuelle et n'ont aucune valeur matérielle ni artistique : cependant on pourrait faire une exception en faveur du bénitier acheté pour la bénédiction solennelle des cloches en 1846; il rappelle le style ogival du XIII^e siècle et fait assez bonne figure.

Chemin de croix. En 1842, on a posé un chemin de croix que l'on regardait comme monumental. Il se compose de quatorze bas-reliefs en carton-pierre, entourés d'un cadre de bois sans style bien prononcé. Nous pensons qu'une simple croix en bois d'une bonne dimension eût mieux convenu dans un monument sévère comme notre cathédrale. Notre opinion n'est pas partagée par tout le monde; on veut bien ne pas contester pour les encadrements, mais on soutient que

(1) Pour faire des bénitiers, on s'est parfois servi de grandes coquilles du genre *tridacne géant*. A Saint-Sulpice à Paris, il y en a deux qui sont d'une dimension rare; elles proviennent d'un cadeau fait en 1531 par la République de Venise à François I^{er}.

les scènes sont traitées avec art. A nos yeux, ce qu'on pourrait reprocher à la sculpture ce serait plutôt d'être trop compassée et trop conforme aux exigences académiques. Nous laissons le lecteur juger selon ses préférences.

CHAPITRE CINQUIÈME

Le Jubé.

AVANT le jubé on voyait dans les églises l'*ambon* (1) nommé aussi par les écrivains ecclésiastiques *béma*, *analogium suggestum*, *pulpitum* et *lectorium*.

L'*ambon* était la chaire principalement destinée à la lecture de l'Épître et de l'Évangile des messes solennelles. On y lisait quelquefois les canons des Conciles et les lois du Prince. Le pape Martin I y fit lire les canons d'un concile particulier tenu en 649. Les capitulaires de Charlemagne ordonnent d'y publier les règlements royaux.

L'*ambon* se voit rarement dans le chœur; on le plaçait le plus souvent dans la nef principale comme nos chaires modernes du côté de l'Évangile, s'il n'y en avait qu'un seul, et de chaque côté de la nef s'il y en avait deux, ainsi qu'on le voit encore dans quelques églises de Rome et de l'Italie. Certaines grandes églises en ont trois : l'un pour l'Épître, l'autre pour l'Évangile et le troisième pour les Prophéties et les autres livres de l'ancien Testament. Les ambons ont disparu avec la période romane : le plus ancien est celui de l'église du Saint-Esprit à Ravenne, il est de l'année 130 environ (2). Le plus moderne au contraire est celui de Saint-Pancrace à Rome et porte la date de 1249.

Le Jubé n'est pas, comme l'*ambon*, une chaire assez basse élevée dans la nef principale, c'est une vaste tribune à trois

(1) *Ambon* vient sans doute du verbe grec *ἀναβαίνειν* qui signifie monter.

(2) Les magnifiques ambons de l'église de Saint-Clément à Rome, donnés comme spécimens par tous les traités d'archéologie sont beaucoup plus modernes puisqu'ils ont été élevés par les ordres de Jean VIII (872-882).